

# INTÉGRER LES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES

## DANS LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Cette formation certifiante se déroule sur 31 heures (4 jours de formation et 1/2 journée d'évaluation). Elle vise à renforcer les compétences des entreprises du paysage sur les enjeux de la biodiversité.



### CIBLE

**Chefs d'entreprise, Conducteurs de travaux, Chefs de chantier, Technico-commerciaux ou tout salarié ayant une capacité de décision autonome.**



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de la biodiversité.
- Intégrer les zones à haut potentiel écologique dans les chantiers.
- Maîtriser des techniques respectueuses pour le vivant et l'environnement.
- Argumenter pour des aménagements complémentaires d'intérêt écologique.
- Proposer des prestations améliorant la capacité écologique des aménagements.



### FINANCEMENT

- Prise en charge à 100% des frais pédagogiques (Contacter OCAPAT). Prise en charge partielle via VIVEA pour les TNS ou chef d'entreprise.



### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

- Cette formation est certifiante, avec un jury d'évaluation organisé par l'Unep. La durée totale est de 4,5 jours :
- 4 jours de formation et 0,5 j pour l'évaluation devant un jury paritaire.

### PRÉSENTATION DE CETTE FORMATION

**La formation est reconnue par la branche professionnelle du Paysage.** Elle permet aux entreprises du paysage de s'engager dans une démarche environnementale, de répondre aux enjeux de biodiversité de leurs clients et d'accéder à de nouveaux marchés.

### LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- **La formation permet aux professionnels du paysage de développer leurs connaissances et compétences en écologie afin de pouvoir réaliser des espaces à impacts positif.**
- En devenant des ambassadeurs de la biodiversité, ils sensibiliseront leurs clients à l'importance de sa protection.
- Ils renforceront leur implication dans la préservation de l'environnement, démontrant ainsi leur capacité à contribuer à la création d'espaces durables.

#### VOTRE ÉTABLISSEMENT DE FORMATION



**Lycée Biotech Douai**  
— CFPPA-UFA —  
CAMPUS WAGNONVILLE



# CONTENU DE LA FORMATION

  
**31 HEURES**  
**4,5 jours**

La formation se compose de 4 blocs de compétences qui répondent à un besoin précis.

L'ensemble des compétences sont accessibles indépendamment les unes des autres. Le candidat n'ayant pas validé un ou plusieurs blocs de compétences sera invité à se représenter lors de la session de formation suivante pour obtenir la certification. Dans ce cas, les compétences acquises par le candidat restent valables.

## ✓ Compétence N°1

**IDENTIFIER UN ÉCOSYSTÈME, SES SERVICES ASSOCIÉS ET MAINTENIR SA CONNAISSANCE À JOUR.**

Cette compétence permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour identifier les différents types d'écosystèmes, les services qu'ils rendent à la société et les menaces qui pèsent sur eux. Elle permet également d'apprendre à maintenir sa connaissance des écosystèmes à jour, afin de pouvoir prendre des décisions éclairées en matière de gestion de l'environnement.

## ✓ Compétence N°2

**APPLIQUER DES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES DANS UN CHANTIER PAYSAGER.**

Cette compétence permet d'apprendre à choisir des matériaux et des techniques de constructions paysagères respectueuses de l'environnement. Elle apporte également des clés de gestion durable des chantiers paysagers, limitant l'impact sur l'environnement.

## ✓ Compétence N°3

**PROPOSER À LA CLIENTÈLE DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS AFIN DE FAVORISER LA BIODIVERSITÉ.**

Cette compétence permet d'apprendre à proposer à la clientèle des techniques d'entretien d'aménagements paysagers qui favorisent la biodiversité. Elle permet également d'apprendre à évaluer l'impact des techniques d'entretien sur la biodiversité.

## ✓ Compétence N°4

**PROPOSER ET ARGUMENTER LA MISE EN PLACE D'AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES DANS LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ.**

Cette compétence permet d'apprendre à proposer et à argumenter la mise en place d'aménagements complémentaires afin d'augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité. Elle permet également d'apprendre à évaluer l'impact des aménagements complémentaires sur la biodiversité.

